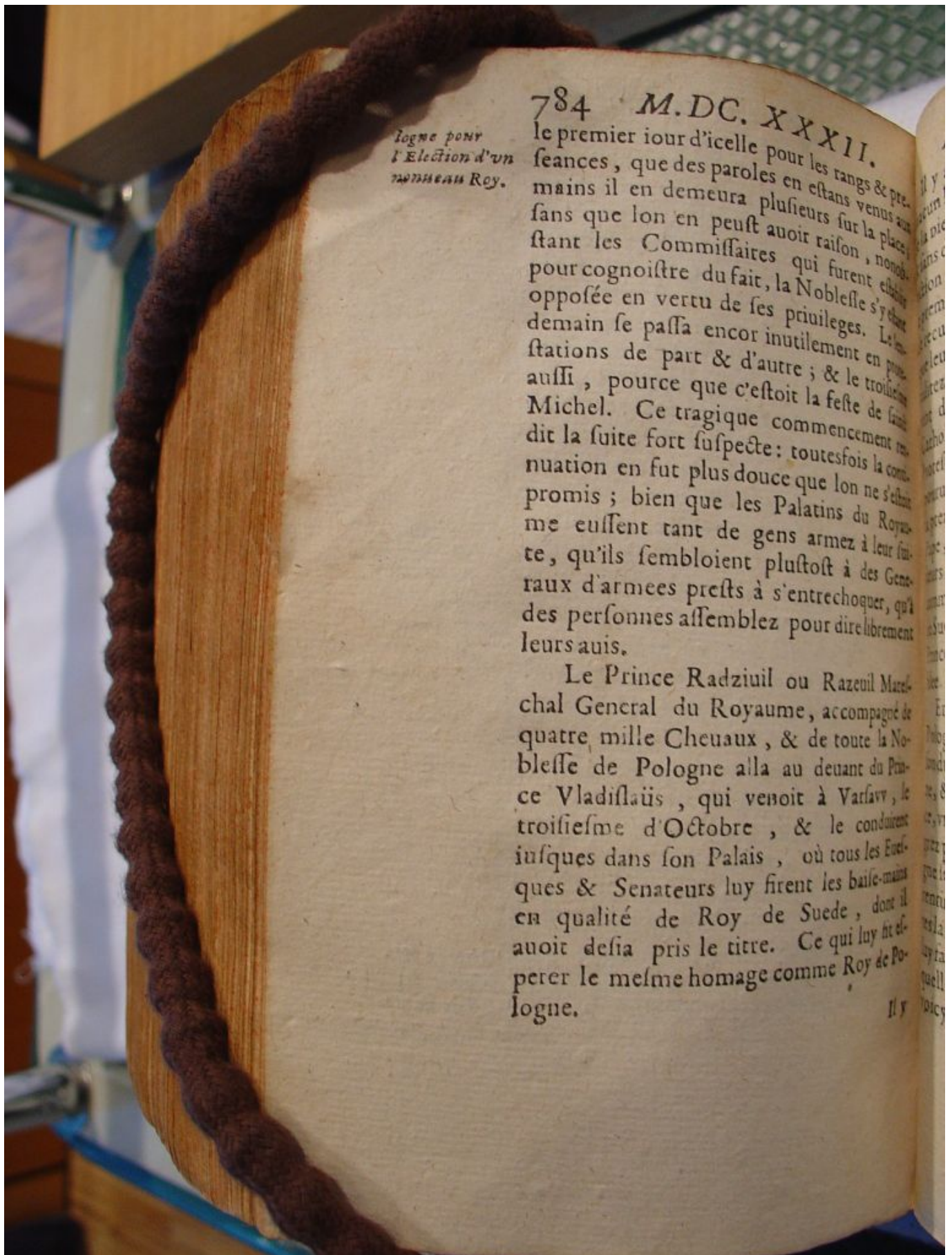
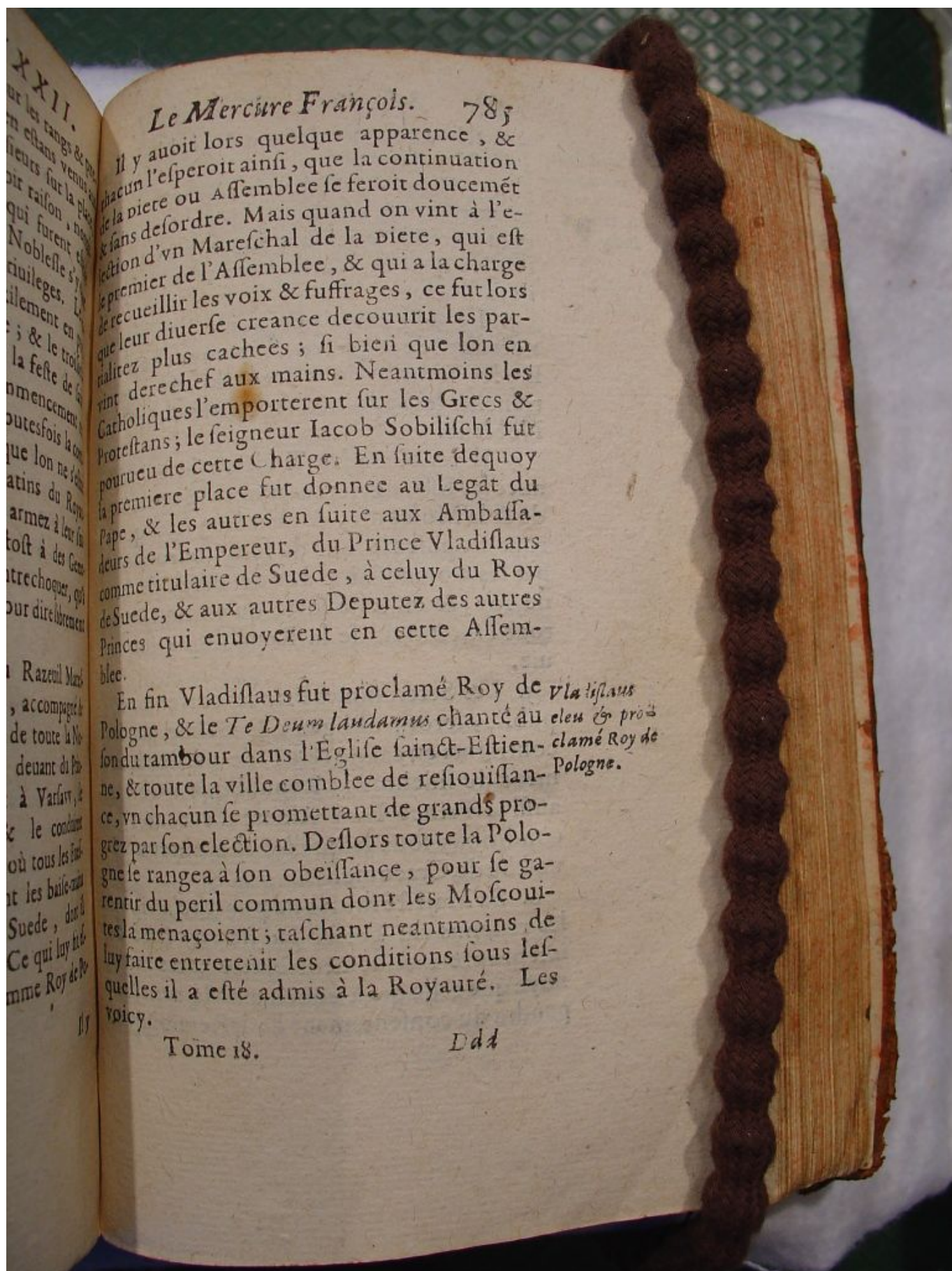


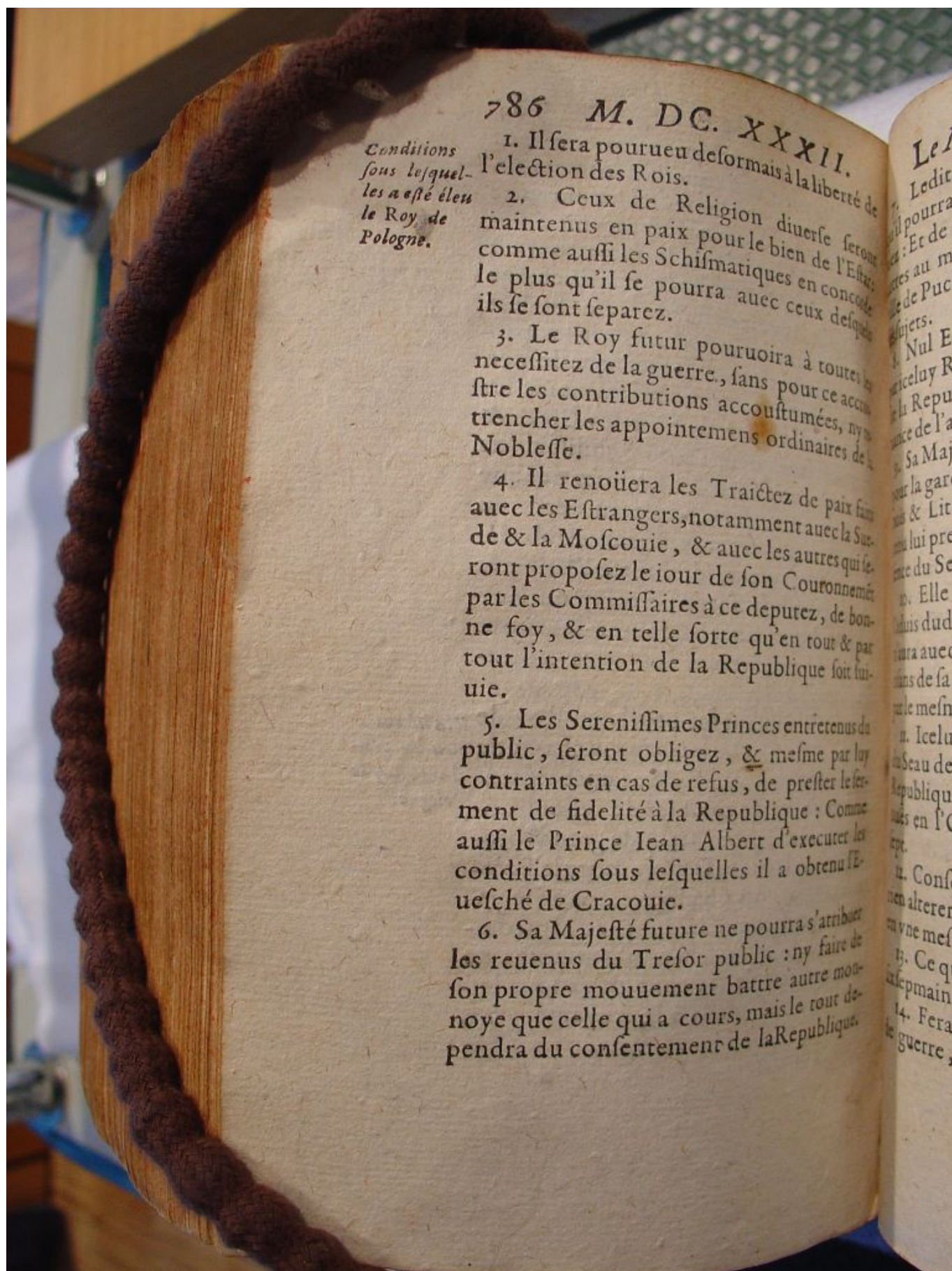
1632_784.jpg



1632_785.jpg



1632_786.jpg

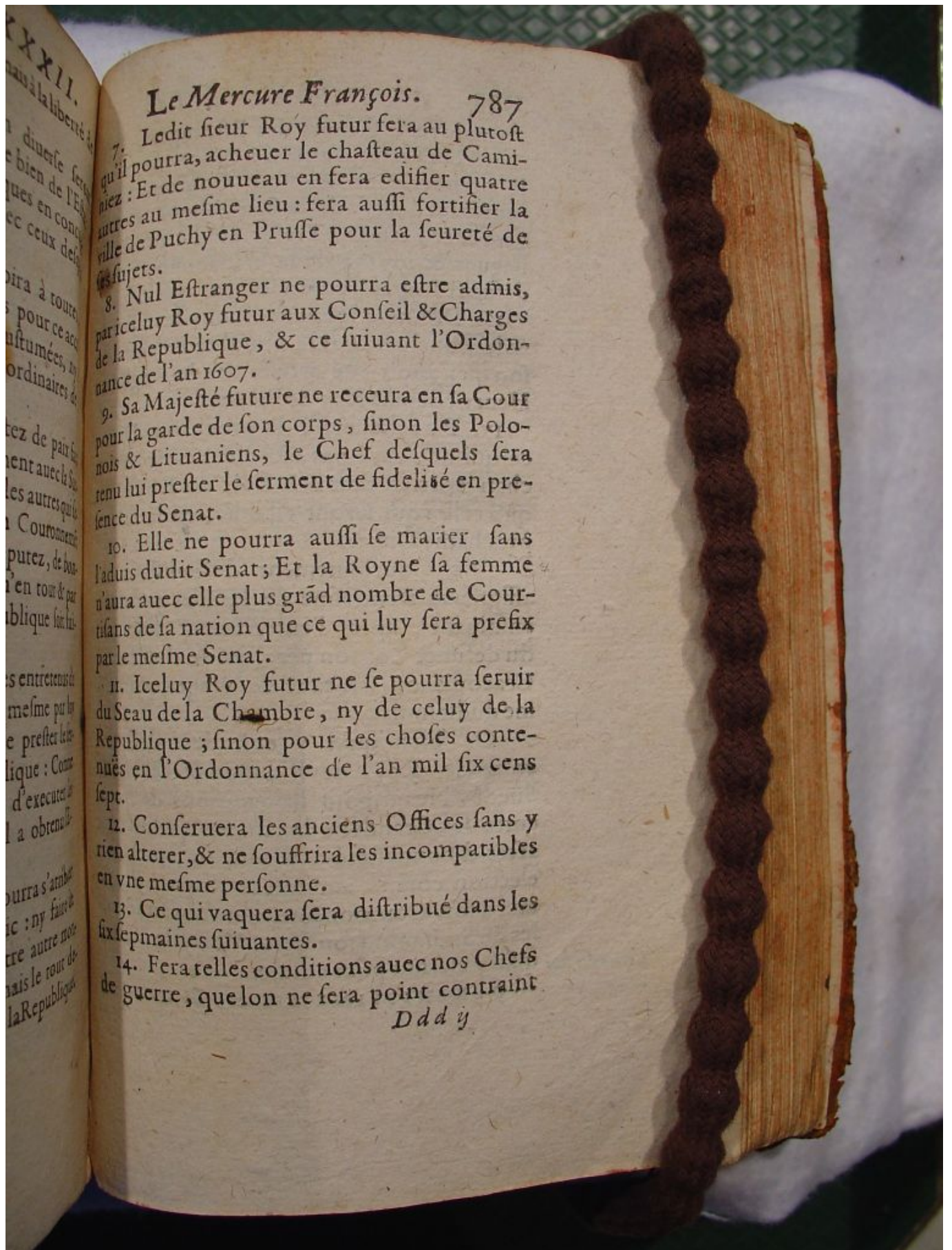


*Conditions
sous lesquelles
le Roy de
Pologne.*

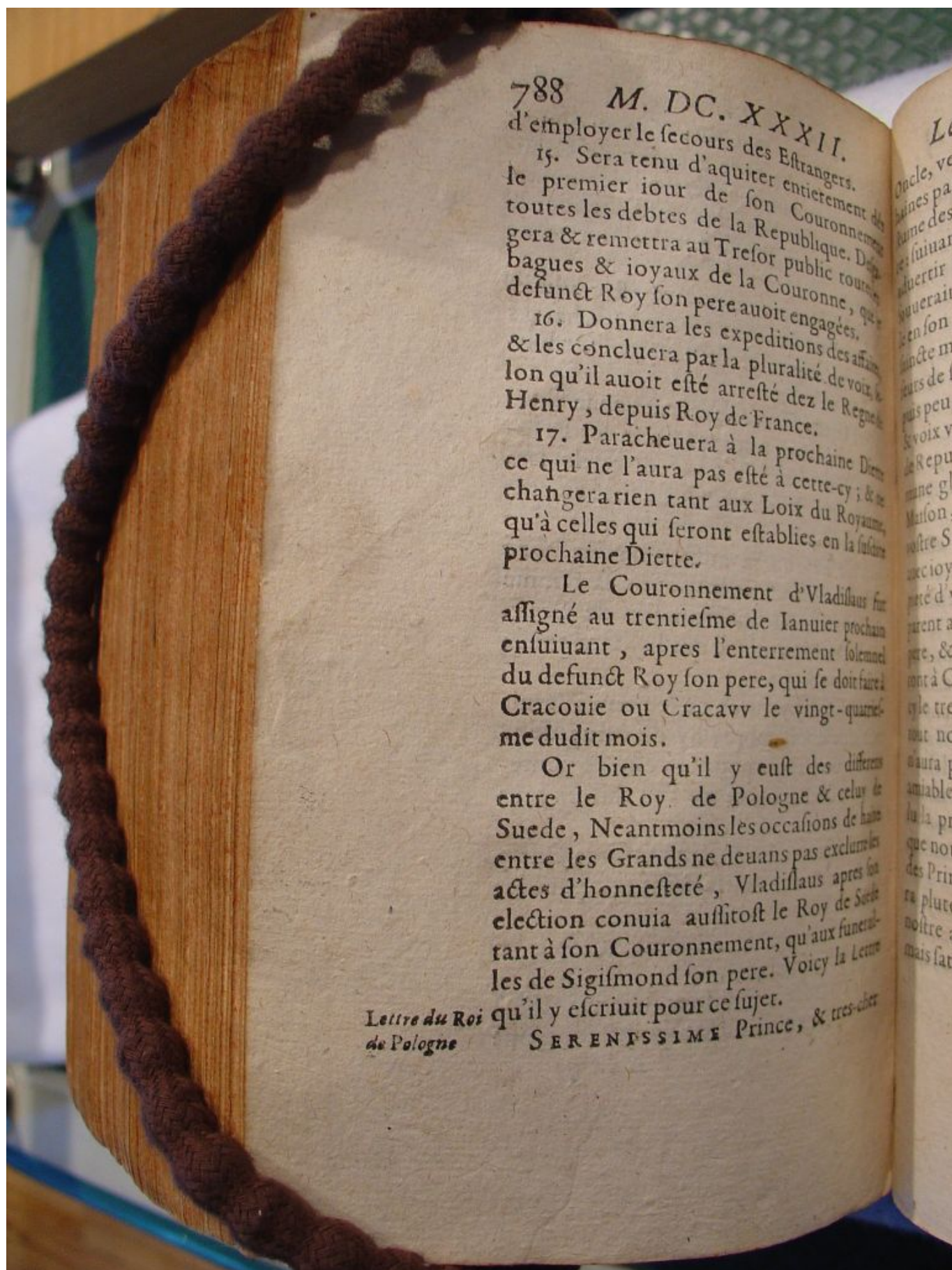
786 M. DC. XXXII.

1. Il fera pourueu desormais à la liberté de l'election des Rois.
2. Ceux de Religion diuerse seront maintenus en paix pour le bien de l'Estat: comme aussi les Schismatiques en concorde le plus qu'il se pourra avec ceux desquels ils se sont separez.
3. Le Roy futur pouruoirà à toutes les necessitez de la guerre, sans pour ce accroistre les contributions accoustumées, ny trencher les appointemens ordinaires de la Noblesse.
4. Il renouiera les Traictez de paix faits avec les Estrangers, notamment avec la Suède & la Moscovie, & avec les autres qui seront proposez le iour de son Couronnement par les Commissaires à ce deputez, de bonne foy, & en telle sorte qu'en tout & par tout l'intention de la Republique soit suivie.
5. Les Serenissimes Princes entretenus du public, seront obligez, & mesme par luy contraints en cas de refus, de prester le serment de fidelité à la Republique: Comme aussi le Prince Iean Albert d'executer les conditions sous lesquelles il a obtenu l'Euesché de Cracouie.
6. Sa Majesté future ne pourra s'attribuer les reuenus du Tresor public: ny faire de son propre mouuement battre autre monnoye que celle qui a cours, mais le tout dependra du consentement de la Republique.

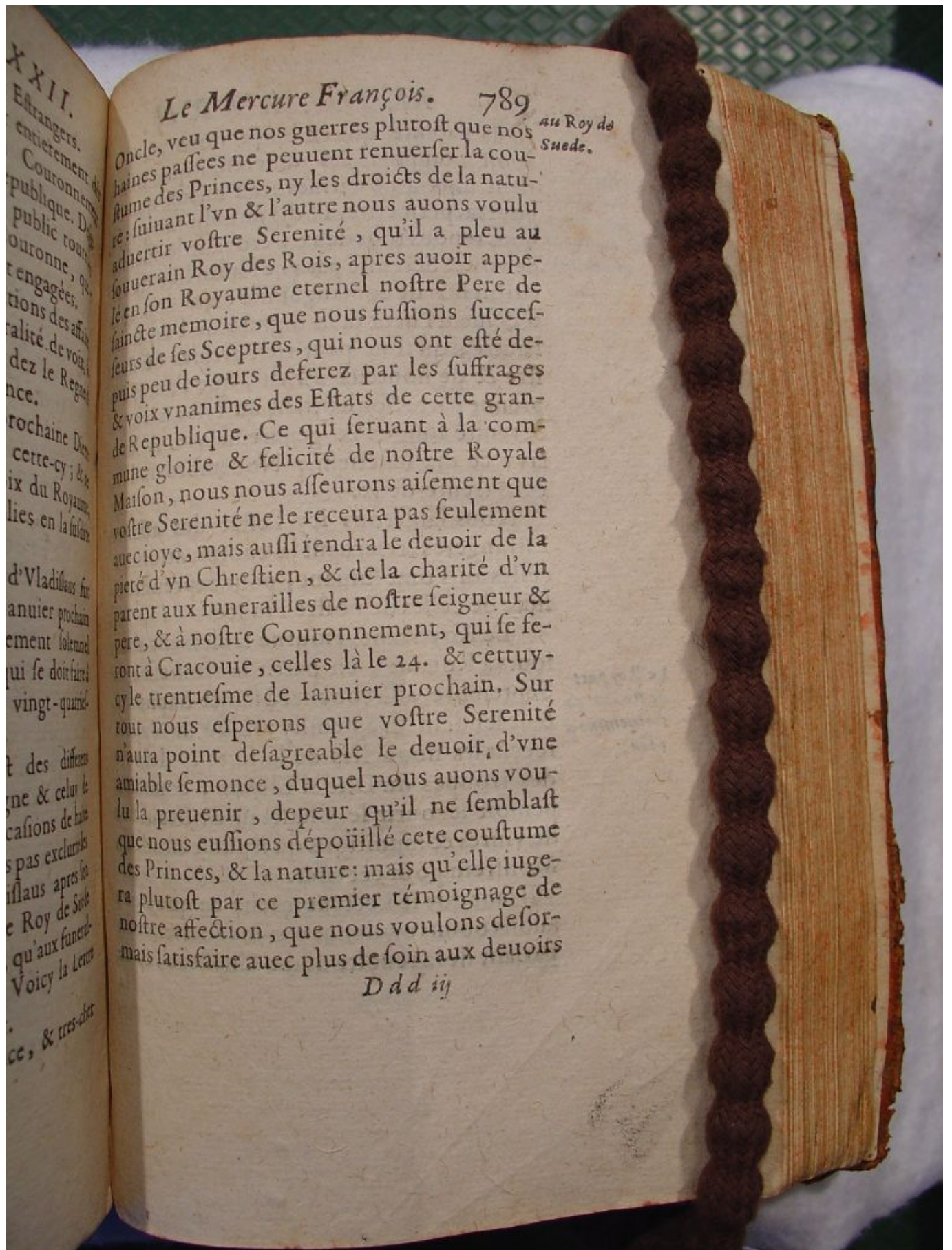
1632_787.jpg



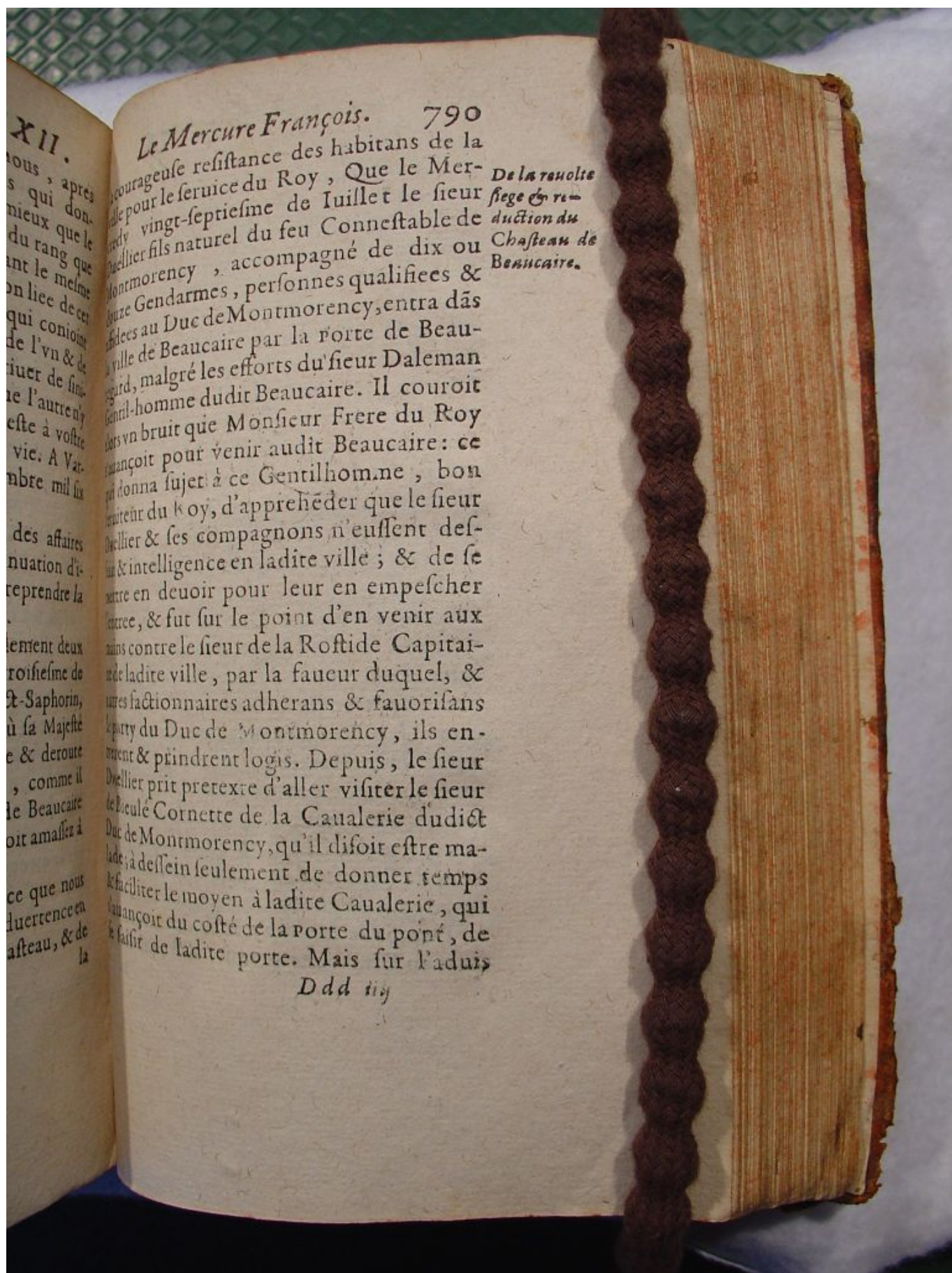
1632_788.jpg



1632_789.jpg



1632_790.jpg



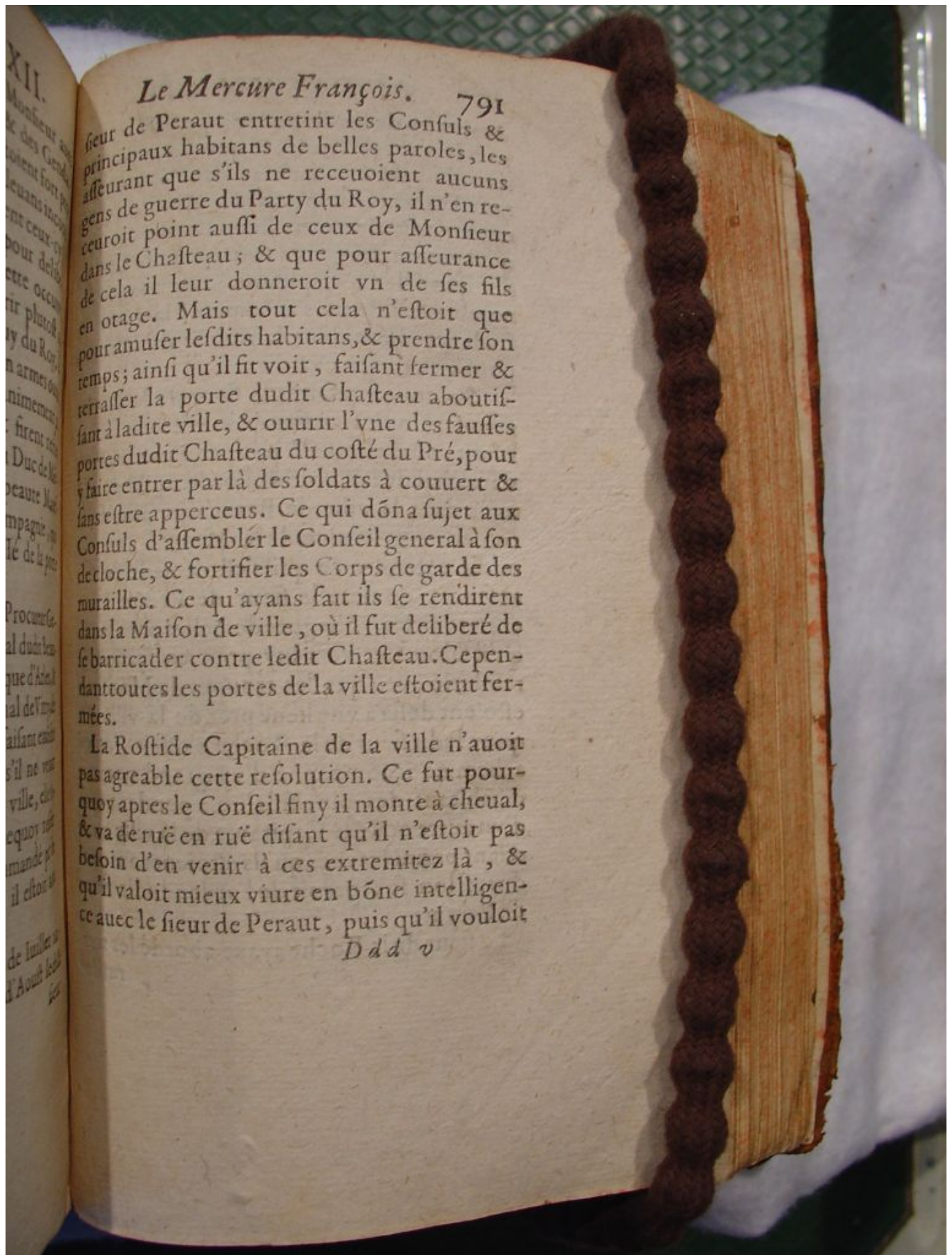
Le Mercure François. 790

... courageuse resistance des habitans de la
... pour le service du Roy, Que le Mer-
... vingt-septiesime de Iuillet le sieur
... Doyllier fils naturel du feu Connestable de
... Montmorency, accompagné de dix ou
... douze Gendarmes, personnes qualifiees &
... ables au Duc de Montmorency, entra dás
... ville de Beaucaire par la porte de Beau-
... gard, malgré les efforts du sieur Daleman
... Gentil-homme dudit Beaucaire. Il courroit
... lors vn bruit que Monsieur Frere du Roy
... auançoit pour venir audit Beaucaire: ce
... donna sujet à ce Gentilhomme, bon
... teur du Roy, d'appréhender que le sieur
... Doyllier & ses compagnons n'eussent des-
... & intelligence en ladite ville; & de se
... en deuoir pour leur en empescher
... & fut sur le point d'en venir aux
... mains contre le sieur de la Rostide Capitai-
... de ladite ville, par la faueur duquel, &
... autres factionnaires adherans & fauorisans
... le party du Duc de Montmorency, ils en-
... rent & prirent logis. Depuis, le sieur
... Doyllier prit pretexte d'aller visiter le sieur
... de Beulé Cornette de la Caualerie dudit
... Duc de Montmorency, qu'il disoit estre ma-
... lade; à dessein seulement de donner temps
... & faciliter le moyen à ladite Caualerie, qui
... auançoit du costé de la porte du pont, de
... se saisir de ladite porte. Mais sur l'adujs

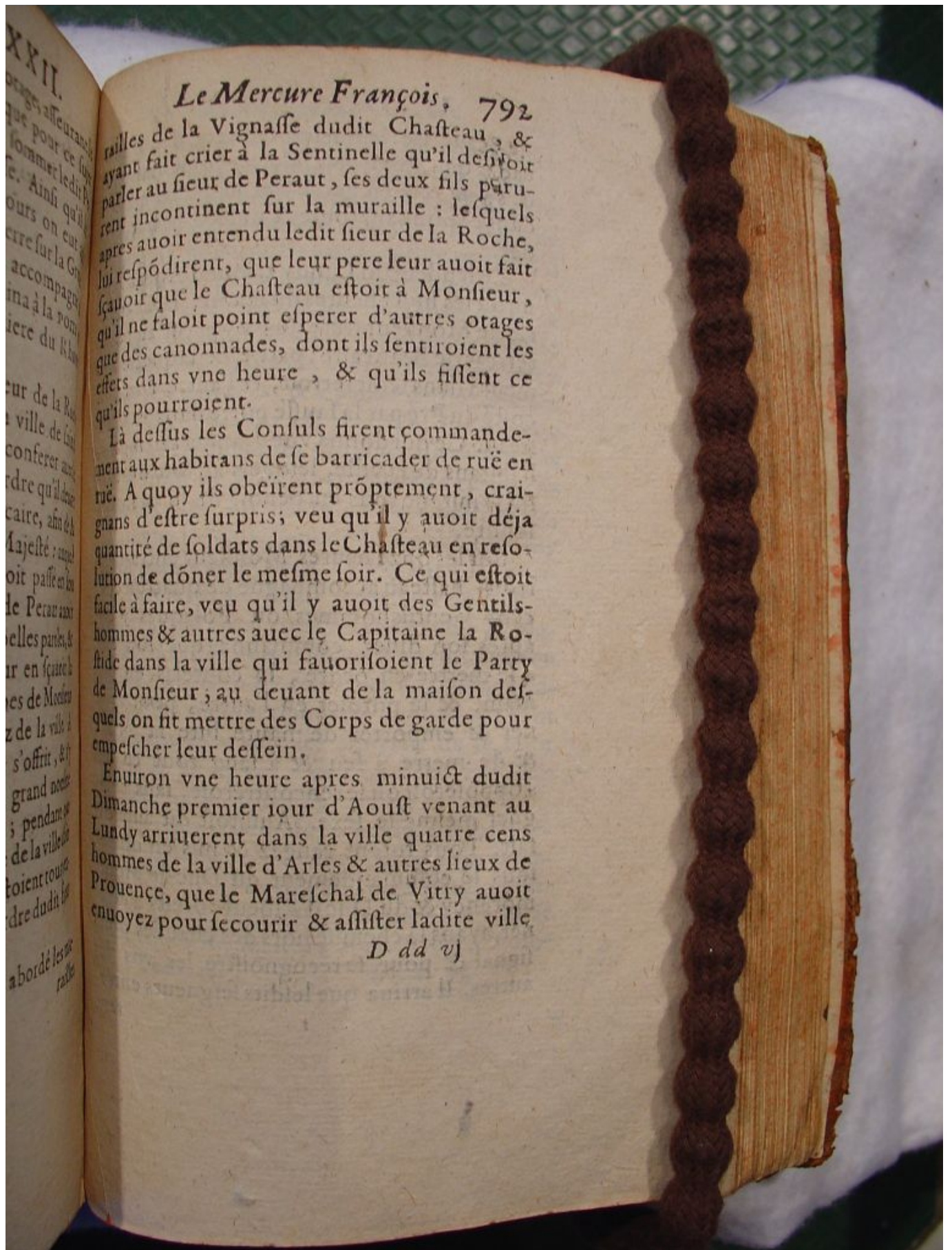
*De la revolte
siegé & re-
duction du
Chasteau de
Beucaire.*

Ddd iij

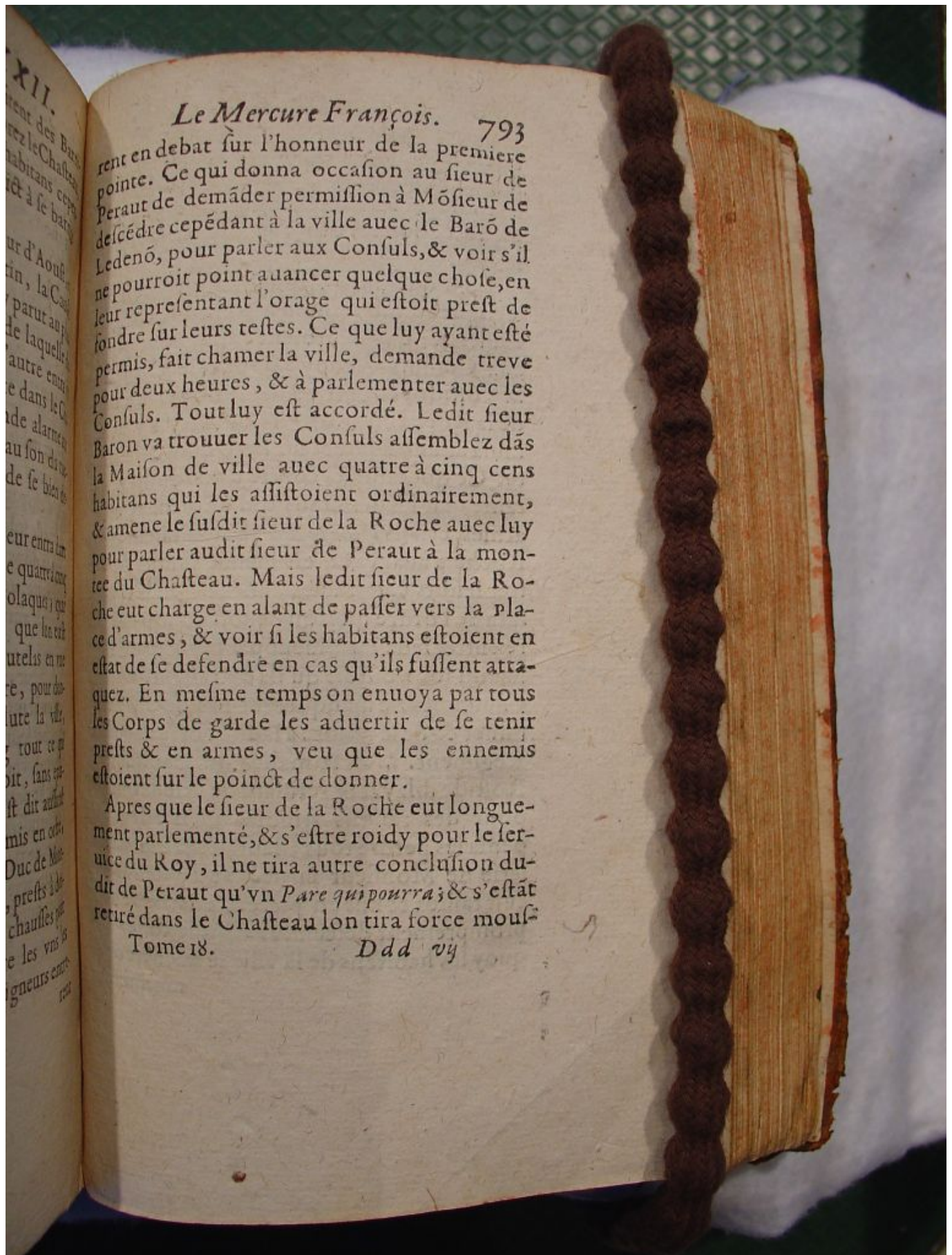
1632_791.jpg



1632_792.jpg



1632_793.jpg



Le Mercure François. 793
rent en debat sur l'honneur de la premiere
pointe. Ce qui donna occasion au sieur de
Peraut de demâder permission à Mōsieur de
descēdre cepēdant à la ville avec le Barō de
Ledenō, pour parler aux Consuls, & voir s'il
ne pourroit point auancer quelque chose, en
leur representant l'orage qui estoit prest de
fondre sur leurs testes. Ce que luy ayant esté
permis, fait chamer la ville, demande treve
pour deux heures, & à parlementer avec les
Consuls. Tout luy est accordé. Ledit sieur
Baron va trouuer les Consuls assemblez dās
la Maison de ville avec quatre à cinq cens
habitans qui les assistoient ordinairement,
& amene le susdit sieur de la Roche avec luy
pour parler audit sieur de Peraut à la mon-
tee du Chasteau. Mais ledit sieur de la Ro-
che eut charge en alant de passer vers la pla-
ce d'armes, & voir si les habitans estoient en
estat de se defendre en cas qu'ils fussent attra-
quez. En mesme temps on enuoya par tous
les Corps de garde les aduertir de se tenir
prests & en armes, veu que les ennemis
estoyent sur le poinct de donner.
Après que le sieur de la Roche eut longue-
ment parlementé, & s'estre roidy pour le ser-
uice du Roy, il ne tira autre conclusion du-
dit de Peraut qu'un *Pare qui pourra*; & s'estât
retiré dans le Chasteau lon tira force mous-
Tome 18. *Ddd vj*

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan